

Aujourd'hui

à Trappes en Yvelines



n° 127 - Nov./Déc. 2014

Samedi 20
décembre
de 14h à 18h,
Hôtel de ville

Féeries de Trappes en Yvelines

Patinoire

du 20 décembre au 4 janvier 2015

page 4



Élections départementales et régionales 2015
Inscrivez-vous sur les listes électorales
avant le 31 décembre 2014 !



INAUGURATION DE LA PLACE JEAN JAURÈS, 11 NOVEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs, mes Chers Concitoyens,

31 juillet 1914, Jean Jaurès est assassiné ! Qui désormais parlera comme lui de la paix, du socialisme comme idéal de justice et de fraternité, de la République comme «seul gouvernement qui convienne à la dignité de l'homme». Personne !

Non point qu'il n'y eut pas de grands hommes d'État ici en France, ou ailleurs dans le monde pendant ce siècle qui nous sépare de juillet 1914. Je pense en particulier à Nelson Mandela dont une place de notre ville porte désormais le nom et sera, je l'espère, marquée elle aussi d'une effigie en son honneur. Je pense à d'autres qui nous furent proches. Mais pour nous, pour vous peut-être, Jaurès fût à cette époque le penseur, l'organisateur d'un futur qui reste encore aujourd'hui le seul qui puisse

apporter une vraie et durable réponse à nos sociétés humaines, lesquelles sont parfois tellement inhumaines par leur pauvreté, leur violence, le sort fait à la femme au nom d'idéologies intégristes relevant d'un autre âge, quand ce n'est pas l'enfant qui est victime de l'exploitation ou du terrorisme. Jaurès a voulu l'émancipation sociale et politique de la femme. *«C'est le droit des femmes de donner une expression politique aux sentiments et aux pensées que la vie sociale fait naître en elles»*. Il fallut attendre De GAULLE et les exigences du Conseil National de la Résistance pour qu'il en soit ainsi !

Les jeunes aussi avaient leur place dans les préoccupations de Jaurès. La mémoire historique peut se référer au discours prononcé le 30 juillet 1903 au lycée d'ALBI dont on sait qu'il fût ovationné par les jeunes présents. Combien d'hommes politiques auraient la simplicité de commencer leur discours par ces mots : *«Je n'oublie pas que j'ai seul la parole et que ce privilège m'impose beaucoup de réserve.»*

Puis la paix encore et toujours. *«Depuis vingt siècles, et de périodes en périodes, toutes les fois qu'une étoile d'unité et de paix s'est levée sur les hommes, la terre déchirée et sombre a répondu par des clameurs de guerre.»*

Et le courage enfin, présenté aux jeunes présents à cet instant inoubliable comme étant l'exaltation de l'homme. *«Dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin. Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.»*

Et la pensée de Jaurès, son message fait de modestie, de philosophie de l'humain, d'intense espoir en l'homme et, pour synthétiser, de militantisme, ne s'arrête pas là. Sa vision sur l'économie, le travail, la place du salaire et celle du capital sont encore et encore d'actualité.

Lors d'une conférence, le 30 septembre 1911, à propos de l'évolution sociale de l'Amérique du Sud et de l'Argentine en particulier, Jaurès parle de Mondialisation et de la diversité des classes ouvrières, souhaitant une unité mondiale des travailleurs par l'égalité des droits sociaux.

Comment ne pas s'interroger sur l'espace qui sépare la pensée de cet homme il y a 100 ans et la réalité d'aujourd'hui. Sans vouloir abuser de cet instant exceptionnel pour dire un point de vue d'actualité, il n'est pas inutile de constater ici, que même au seul niveau de l'Europe, les gouvernements successifs, de toutes opinions, ont été incapables, en cinquante ans, d'harmoniser les droits sociaux, préférant l'étouffement économique et social de la concurrence à l'épanouissement et au progrès de l'égalité des droits, socle de l'unité des nations. Nous pourrions, sans limite de temps, puiser dans la pensée et l'action de Jean Jaurès. La question qui demeurerait, permanente, lancinante, voire révoltante, est celle-ci : *« Pourquoi sommes-nous si loin de cette pensée humaniste un siècle après ? »* Il n'est pas un responsable politique, il n'est pas un militant, il n'est pas un citoyen qui ne soit interrogé par ce constat.

J'ai hésité, puis je me suis décidé, au risque de contrarier quelques personnes présentes à cette cérémonie : Quelle était la définition du socialisme pour Jean Jaurès ? La voici :

«Dans le même temps qu'il veut qu'une société d'êtres égaux remplace une société d'antagonismes qui se fait heurter les individus contre les individus et les classes contre les classes, «le socialisme» veut que la barbarie de la guerre et

de la paix armée cesse pour toutes les nations et que tous les trésors et toutes les richesses d'or et de pensée gaspillés par l'humanité servent à enrichir la vie. C'est cet idéal de paix, de justice, d'humanité et de travail associé, organisé et fécond que le socialisme propose à l'âme des foules. Ce sont elles qui réaliseront cet idéal. Et les hommes et les peuples réconciliés accèderont pour la première fois à l'humanité.»

Voilà, tout est dit depuis le 5 octobre 1911 et j'en suis certain, quelles que soient nos croyances, nos options, nos engagements ou notre attente, nous sommes tous bousculés. En quoi avons-nous participé à ces priorités ?

Nul ne peut s'approprier Jean Jaurès. Nul ne peut, dès lors qu'il assume une responsabilité sociale, syndicale ou politique, ignorer le chemin qui reste à parcourir pour que le socialisme, et plus universellement la République, répondent à l'idéal ainsi mis en perspective.

Notre Ville s'honore d'avoir donné le nom de Jean Jaurès à la rue principale et j'en remercie, en notre nom à tous, nos prédécesseurs. D'autres grands hommes sont présents dans les appellations de nos voies. Reste à donner à nos concitoyens une plus grande connaissance de ce qu'ils ont fait.

J'ai voulu, nous avons partagé la volonté de faire plus et de fixer solennellement l'histoire ouvrière de Trappes-en-Yvelines en donnant le nom de Jean Jaurès à la place et entrée de l'Hôtel de Ville - la maison de la République - et en érigeant une statue de ce militant hors du commun. Pour le militant politique que je suis, souvent en colère après la réalité de la vie quotidienne de nombre de nos concitoyens, c'est une grande émotion. Je vous connais tous et sais, au-delà de toute autre considération, que vous partagez cette émotion.

Nous allons, dans quelques instants, commémorer la fin de la guerre 14-18. Que de souffrances, que de morts auraient été évitées si l'homme assassiné avait été écouté. Mais rien n'est jamais terminé dans l'histoire de l'humanité et l'avenir ne se bâtit pas sur des regrets. Nous avons la chance de vivre, d'agir dans un pays démocratique où la République a sa place, porteuse de fraternité, de liberté, d'égalité et de laïcité. Retenons de cet instant que notre devoir n'est pas seulement de mémoriser le parcours d'un homme exceptionnel, il est d'agir pour qu'ainsi qu'il le formulait : *«C'est par l'incessant effort vers la justice sociale que nous établirons enfin l'ordre vrai et profond dans la société inquiète et tourmentée. La société d'aujourd'hui qui met le travail d'un côté, le capital de l'autre, enfante le désordre et l'agitation.»*

Rien n'est plus actuel !

bien cordialement

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines

À travers la ville..... 4

Féeries 2015 : le retour de la patinoire !
La secrétaire d'État à la politique de la Ville en visite
Prolongement du mail de l'Aqueduc

Retour en images..... 6

Cérémonie 7

La place et la statue Jean Jaurès inaugurées

Vie sociale & Solidarité..... 8

La Caf s'est réorganisée
Un projet de co-développement

Conseil municipal..... 10

Présentation des orientations budgétaires

Sport..... 11

Le 22^e tournoi international de judo
La renaissance du handball

Le dossier du mois..... 12

Sur les chemins de la réussite

À travers la ville..... 16

Recours auprès du Conseil d'État à propos de l'A12

Point de vue..... 17

Thomas Urdy, maire adjoint, délégué à l'Urbanisme, l'Environnement et la Qualité de vie

Culture..... 18

Black Blanc Beur présente les B3 Juniors
Les Solistes de la Villedieu célèbrent Schubert

Tribune libre 20

Conseil municipal..... 21

Infos pratiques..... 22

Agenda..... 24

Magazine municipal n°127 - nov./déc. 2014

1, place de la République 78190 Trappes-en-Yvelines.
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33 - www.trappes-en-yvelines.fr - Directeur de la publication : Guy Malandain. Directeur de la communication : Damien Pfister. Rédaction et photos : Maeva Deloge, Daniel Davoust - Conception : agence Proximité
Mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Le Réveil de la Marne
- Tirage : 14 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.

Travaux

Le mail de l'aqueduc rejoindra l'Aérostat

Le mail de l'Aqueduc sera prolongé jusqu'au quartier de l'Aérostat. La liaison piétonne comportera une piste cyclable et accueillera une aire de jeux pour les enfants.



Depuis octobre, un nouveau segment du mail de l'aqueduc est en cours de réalisation. L'extension de 175 mètres de la sente piétonne, reliant le rond-point de La Boissière et le lycée de la Plaine de Neauphle, permettra de desservir le nouveau quartier de l'Aérostat. Elle sera composée d'une allée pavée ainsi que d'une piste cyclable bidirectionnelle. Une aire de jeux (châlet, toupie, jeux d'équilibre et d'escalade) agrémentera le site. Des plantations et arbustes adaptés à la préservation de l'aqueduc souterrain seront implantés entre novembre et mars. L'éclairage concernera les seuls cheminements passants pour ne pas perturber la flore et la faune. Cette coulée verte recouvre le tracé de l'ancien aqueduc créé au XVII^e siècle pour acheminer l'eau jusqu'aux réservoirs du Château de Versailles. Les travaux d'un coût de 970 000 € sont financés par la Communauté d'agglomération. La nouvelle liaison urbaine avec ses jeux d'enfants sera ouverte en mai 2015.

LISTES ÉLECTORALES - L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE !

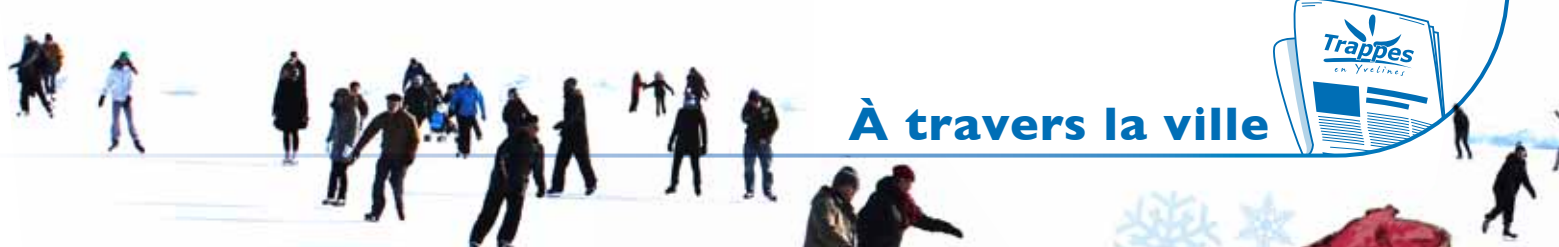
Pour voter en 2015 aux élections départementales et régionales, il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Cette inscription obligatoire permet de recevoir la carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse du bureau de vote. Cependant, le vote, contrairement à d'autres pays, n'est pas obligatoire.



En France, il repose sur la volonté de chaque citoyen. Voter est non seulement un devoir, c'est un acte citoyen afin de faire entendre sa voix.

Inscrit ou pas inscrit ? Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin, vous avez changé de domicile, vous venez d'arriver sur la ville : nous vous invitons à vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre 2014.

Comment s'inscrire ? Se rendre en mairie muni des documents suivants : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile (facture EDF, Eau, Impôts...). Vous pouvez également vous inscrire par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur www.mon.service-public.fr. Il doit être accompagné impérativement de toutes les pièces justificatives et transmis avant le 31 décembre.



Animations, spectacles et patinoire

Féeries **sur glace**

Enfilez vos gants, nouez votre écharpe et ...chaussez vos patins ! Cette année, les Féeries de Noël accueillent à nouveau la patinoire sur le parking haut de l'hôtel de Ville. **Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier**, que vous soyez novices ou pros de la glisse, retrouvez ses plaisirs sur les 300 m² de glace et enchaînez les pirouettes pour les plus audacieux !

La patinoire sera ouverte tous les jours de 14h à 18h. Pour ceux qui ne veulent pas se refroidir le bout du nez, mais aussi pour les patineurs, les Féeries sera une journée magique rassemblant petits et grands.

Samedi 20 décembre de 14h à 18h, à l'hôtel de ville, plusieurs ateliers et animations vous plongeront dans l'esprit de Noël : balade en poney, restaurant « en bas des pistes », danse, chorale, conteur... et plusieurs surprises ! Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël, avec leur adresse, dans une boîte prévue à cet effet. Et, qui sait, le rencontrer lors de cette journée enchantée.



ACCÈS À LA PATINOIRE
1 heure = 1 €

Les tickets sont à retirer au chalet de la patinoire.
La ville met à disposition les patins.



POLITIQUE DE LA VILLE **LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA VILLE EN VISITE**

Judi 23 octobre, la secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, Myriam El Khomri, était en déplacement à Trappes-en-Yvelines pour constater les travaux réalisés dans le cadre de

l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Accueillie par le maire Guy Malandain, le député Benoît Hamon et le préfet des Yvelines, la secrétaire d'État s'est rendue dans plusieurs quartiers (Merisiers et Plaine de Neauphle) ainsi qu'au commissariat. Une visite qui a permis de mesurer les résultats tan-

gibles d'un projet ambitieux lancé voilà une dizaine d'années et en cours d'achèvement. La secrétaire d'État a également rencontré des associations et des habitants au centre socioculturel Moro pour évoquer le dialogue entre les habitants, la ville et les bailleurs sociaux pour préparer le nouveau contrat de ville dont la signature doit intervenir avant l'été 2015.



À l'invitation des centres socioculturels, des femmes ont visité le service «mammographie» de l'Hôpital privé de l'ouest parisien dans le cadre d'« octobre rose », un mois pour faire avancer le dépistage du cancer du sein.



L'équipe trappiste « For the life » a collecté 3 585 € au bénéfice des enfants malades du cancer, une somme versée à l'association « Imagine for Margo », du nom d'une jeune fille décédée du cancer en 2010. Christine de Fuster, maître-nageur sauveteur à la piscine Jacques Monquaut, est l'ambassadrice de l'association pour notre ville depuis 2011.



Vingt jeunes ont découvert Londres pendant les vacances d'octobre. Au programme : promenade, musées, croisière sur la Tamise et shopping. Du 20 au 23 octobre, ils ont été accueillis dans des familles. L'occasion de perfectionner sa connaissance de la langue anglaise.



Un groupe de quinze Trappistes a dansé à l'Unesco samedi 8 novembre à l'occasion du centième anniversaire de l'association American Field Services. Ils avaient déjà travaillé ensemble lors du spectacle Dancing To Connect présenté en avril à la Merise.



Les caméras de la chaîne Arte étaient installées aux «Dents de Scie», lundi 20 octobre, pour le tournage d'une séquence de Trepalium, une ambitieuse série d'anticipation ancrée dans le réel. La cité labellisée « Patrimoine du XX^e siècle » avait déjà été choisie en 2012 par Léos Carax pour son film Holly Motors.



Budget 2015

Entre contraintes et engagements

Lors de la séance du conseil municipal du 21 octobre, le maire Guy Malandain a présenté les orientations qui président à la préparation du budget 2015.

Le budget, qui sera voté en décembre 2014, doit maintenir les engagements de l'équipe municipale malgré de fortes contraintes :

- **pas d'augmentation des taux des impôts et maintien des tarifs des services,**
- **pas d'augmentation de l'endettement,**
- **priorité à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation,**
- **un autofinancement d'au moins 3,5 millions d'euros pour les investissements.**

Ces choix ne sont pas en dehors « des évolutions négatives depuis une dizaine d'années de notre économie nationale et de l'incapacité de l'Europe à entrer et à se structurer en dynamique et non pas en conservatisme libéral et comptable », a expliqué le maire. Par ailleurs, d'autres éléments sont à prendre en compte comme notre appartenance à la communauté d'agglomération dont

City-stade et aires de jeux font partie des réalisations envers la jeunesse.



Les rues Vian et des Tournesols ont été restructurées pour permettre leur jonction.

le « pacte financier », un retour vers les villes d'une partie des recettes produites par leur développement, est en cours de discussion.

Concernant le budget de fonctionnement, « nous continuerons à chercher le meilleur rapport qualité-prix dans les services proposés aux habitants et dans la gestion de nos équipements publics. » Les interrogations sur les recettes futures conduisent à diminuer de 1 million d'euros les dépenses de fonctionnement afin de maintenir les objectifs. Le budget prévisionnel en fonctionnement devrait s'établir à 48 millions d'euros.

Avant d'entrer dans le prochain contrat de ville, qui poursuivra la rénovation urbaine, le maire propose que l'investissement soit limité à 10 millions d'euros. En plus de la maintenance et restructuration des écoles, plusieurs réalisations sont à retenir : jardin pour enfants en centre-ville, city-stade de la Boissière, parking de la salle Picasso, terrain de football synthétique à Gagarine, allée du Théâtre et locaux associatifs dans l'ancienne gendarmerie.



Guy Malandain, maire de Trappes-en-Yvelines :

« Jaurès, le penseur, l'organisateur d'un futur »

1914-1918. Deux dates objets de commémoration. Dans cet entre-deux, l'effroyable « grande boucherie » avec plus de 9 millions de morts et de disparus. Mardi 11 novembre, l'inauguration de la statue et de la place Jean Jaurès et la commémoration de l'armistice de 1918 ont donné une ampleur particulière aux cérémonies, fortes en symboles.

Deux jours avant la mobilisation générale en France, le 31 juillet 1914, Jean Jaurès est assassiné au Café du Croissant. Jaurès, « ce héros tué en avant des armées », écrira la poétesse et romancière, Anna de Noailles. Mardi 11 novembre 2014, devant la statue de Jean Jaurès sont rassemblés des citoyens, des jeunes et des personnalités locales. Entouré du député Benoit Hamon, de Sandrine Grandgambe, conseillère régionale, de Jeanine Mary, conseillère générale, et de nombreux élus, le maire Guy Malandain a évoqué Jaurès « le penseur, l'organisateur d'un futur qui reste encore aujourd'hui le seul qui puisse apporter une vraie et durable réponse à nos sociétés humaines, lesquelles sont parfois tellement inhumaines par leur pauvreté, leur violence, le sort fait à la femme au nom d'idéologies intégristes relevant d'un autre âge, quand ce n'est pas l'enfant qui est

victime de l'exploitation ou du terrorisme (...) Sa vision sur l'économie, le travail, la place du salaire et celle du capital sont encore et encore d'actualité. » Et de s'interroger sur l'espace qui sépare la pensée de cet homme, il y a 100 ans, et la réalité d'aujourd'hui. De cette inauguration, le maire a dit souhaiter retenir que notre devoir n'est pas seulement de mémoriser le parcours d'un homme exceptionnel, mais qu'il est d'agir ainsi que Jaurès le formulait : « C'est par l'incessant effort vers la justice sociale que nous établirons enfin l'ordre vrai et profond dans la société inquiète et tourmentée. La société d'aujourd'hui qui met le travail d'un côté, le capital de l'autre, enfante le désordre et l'agitation. »

Jaurès et le courage

(extrait du discours à la jeunesse de 1903)

« Dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin. Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. »



Le Temps des cerises, une chanson dont les paroles furent écrites par Jean Baptiste Clément et la musique composée par Antoine Renard, a été jouée à la trompette en ouverture des cérémonies.

Des extraits de discours consacrés à la jeunesse, à la paix et à la laïcité, ont été dits par un comédien.





L'Orchestre départemental des pompiers a ouvert le cortège qui s'est rendu au monument aux Morts, place Mgr Roméro, pour le 96^e anniversaire de l'armistice de 1918. Après les discours officiels et la lecture de lettres de poilus par des élus du Conseil des Jeunes, la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines a interprété « Au nom des enfants » de Anton Dvorak.



La lecture de la lettre d'un poilu fut pour Houria et Nassim un hommage très émouvant où « il a fallu se remettre dans l'époque, rendre vivant le témoignage qui retrace leur histoire, pour ne pas oublier. »

La citation de Jean Jaurès est inscrite sur la façade, place Jaurès, non loin de l'œuvre de bronze du sculpteur Jean-Charles Mainardis.



UNE OEUVRE, UN SCULPTEUR

Jean-Charles Mainardis, l'artiste auteur de la statue de Jean Jaurès, a toujours été attiré par l'art. « Lorsque j'ai rejoint l'École des Beaux-Arts à la fin des années 1970, je partageais mon temps entre peinture et sculpture. Mais c'est la sculpture, et plus précisément le modelage, qui m'a le plus attiré. » Après sa formation, il se consacre principalement à l'enseignement, dans son atelier, et réalise des commandes. « Celle de la ville de Trappes-en-Yvelines m'a particulière-



ment intéressée. J'ai voulu réaliser une sculpture à l'échelle humaine, un Jaurès qui soit parmi les habitants, proche des usagers de la mairie. Le socle permet de s'asseoir près de l'homme qui s'est opposé à la guerre, l'homme visionnaire, d'habiter la place Jean Jaurès. »



L'exposition « Jaurès le parcours » sera présente dans le hall de l'hôtel de ville jusqu'au 10 décembre 2014.



Judo

Un millier de judokas pour un tournoi international

Les combats s'enchaînent sans temps mort lors du 22^e tournoi international de judo de la ville. Pendant deux jours, les bruits sourds des corps qui chutent sur les tatamis se mêlent aux cris des entraîneurs, parents et amis. Samedi 15 et dimanche 16 novembre, plus de mille judokas se sont affrontés au gymnase Paul Mahier. Certains viennent de loin : les délégations étrangères arrivent de Russie, Suède, Cameroun, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Allemagne. En tout, une centaine de clubs sont

représentés. Ce tournoi organisé par le Bushido Club de Trappes, labellisé depuis 2012, est devenu au fil des années le plus important des Yvelines. Son rayonnement national et international se constate jusque dans les gradins : on y entend aussi bien des accents du sud de la France que quelques mots d'anglais pour communiquer avec les entraîneurs étrangers. Des minimes aux seniors, les combats ont été âprement disputés. Un succès pour le BCT et un rendez-vous musclé pour les licenciés !



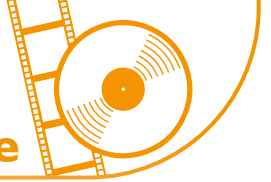
HANDBALL - LE CLUB OUVRE SES PORTES !

Au gymnase Gagarine, une vingtaine d'enfants entre 7 et 10 ans dribblent d'un bout à l'autre du terrain de handball. Pas facile, mais l'enthousiasme est là. Tous, filles et garçons, veulent être dans les buts pour le prochain exercice. La plus jeune, Nanka, 7 ans, a voulu faire du handball comme sa grande sœur et ce qu'elle préfère, ce sont les matchs ! Après la démission de l'ancien directeur, le club était resté fermé pendant 5 ans. C'est Earvin Leguerrier, un jeune Trappiste, qui a décidé de le relancer : « *je voulais faire profiter les jeunes de la ville de la chance que j'ai eue : connaître le handball !* » Recruter une équipe s'avère plus rapide que prévu, et l'arrivée de Benjamin Bouard, notamment, accélère les choses : « *Professeur d'EPS, il s'occupe d'une option handball au collège Courbet et il sélectionne des jeunes talents dans les Yvelines.* » Les entraîneurs préparent l'équipe junior pour son premier tournoi de qualification en fin d'année et espèrent faire monter de division l'équipe senior (hommes) dès cette saison. Il est encore temps de rejoindre l'aventure, il reste des places !

Equipe junior mixte (enfants nés entre 2004 et 2006) : entraînement mardi 17h30-19h30.

Equipe senior hommes : entraînements mardi 20h30-22h et jeudi 20h-22h.

Infos: ASCT au 06 59 71 42 17.



La Merise

Black Blanc Beur présente les B3 Juniors

«Paradoxe» avec les B3 Juniors,
mercredi 17 décembre à
14h30 et à 19h30, à La Merise.

Renseignements et réservations
au 01 30 13 98 51.

Depuis la création de Black Blanc Beur, qui fête ses 30 ans, la compagnie s'est engagée dans un vaste

projet de formation et d'insertion professionnelle de danseurs amateurs, habitants de la ville nouvelle. Durant ces années, la transmission de la danse hip hop en milieu scolaire ou périscolaire aura été une part importante de leur activité. À Trappes-en-Yvelines, Black Blanc Beur a porté plusieurs projets artistiques comme *La chambre*

de *Sindy*, mobilisant une cinquantaine de jeunes, un spectacle présenté à la Merise et aux Rencontres urbaines de la Villette. 2013 voit la naissance des B3 juniors. Le mercredi 17 décembre, ils seront sur scène avec *Paradoxe*, un spectacle de danse moderne et populaire, qui parle richesse, pauvreté et réussite dans une France enfoncée dans la crise.

LES SOLISTES DE LA VILLEDIEU TROIS MERVEILLEUX TRÉSORS DE SCHUBERT

Bien que mort à 31 ans, Franz Schubert est l'un des plus grands compositeurs du XIX^e siècle (1797-1828). Ses œuvres pour violon sont pourtant souvent méconnues alors qu'elles sont de véritables trésors. Les Solistes de la Villedieu célèbrent Schubert en interprétant la Sonatine en la mineur, une œuvre envoûtante à la tendresse mélancolique et aux intonations turbulentes, puis la Sonate *Arpeggione* en la mineur. Le concert s'achèvera par le Trio en mi-bémol, l'une de ses dernières compositions utilisée comme thème musical dans de nombreux films. Schubert sera également à l'honneur le 31 janvier avec Beethoven et Webern, deux autres compositeurs de l'École de Vienne.

Samedi 13 décembre à 18h, à l'École de musique et de danse. Concert avec Marianne Piketty (violin), Denis Pascal (piano) et Xavier Phillips (violoncelle).

Renseignements et réservations au 01 30 66 33 59.



© Atelier Demoulin



© Philippe Matsas



© Céline Nieszawer

À noter sur votre agenda

« **CéramiqueS** »
Jusqu'au 13 décembre, à la galerie Le Corbusier, quatre céramistes présentent leurs œuvres.
Renseignements au 01 30 69 18 63.

Bœuf. Jeudi 27 novembre à 19h à La Merise. Renseignements au 01 30 16 45 60.

Sacrée croissance (film).
Mardi 9 décembre à 20h45, au cinéma le Grenier à Sel, en présence de la réalisatrice Marie-Monique Robin, en partenariat avec Dédale.



Études, sport, art et entrepreneuriat

Sur les chemins de la réussite

« Travail, efforts, abnégation », voilà la recette de la réussite des 63 jeunes récompensés lors de la Soirée des Réussites, le 19 septembre dernier.



Ces jeunes s'illustrent dans divers domaines : études (du brevet aux filières post-bac en passant par les bacs pro), sport, art ou entrepreneuriat. Pour la remise des cadeaux, environ 250 personnes sont venues les féliciter : élus, représentants de l'Éducation nationale, principaux de collège, proviseurs de lycées et professeurs (dont certains venaient de communes voisines : Versailles, Sèvres, Le Chesnay, Montigny ou Maurepas) auxquels s'étaient joints familles et amis. Pour le maire Guy Malandain, c'est l'occasion de souligner qu'en

... leur chemin est un modèle pour tous ceux qui croient qu'il n'y a qu'à attendre.

Non, il faut être entreprenant !

deux ans, le nombre des récompensés a doublé. Aux jeunes, il rappelle que « leur chemin est un modèle pour tous ceux qui croient qu'il n'y a qu'à attendre. Non, il faut être entreprenant ! »



Interview de René Macron, directeur académique adjoint de l'Académie de Versailles.

Une relation unique entre l'Éducation nationale et la Ville

Participer à la Soirée des réussites de Trappes-en-Yvelines est bien plus qu'un travail pour René Macron, directeur académique adjoint de l'Académie de Versailles, c'est un plaisir : « Trappes est une ville que j'adore ». La raison, c'est la relation particulière tissée entre la Ville et les établissements scolaires. Pour amener les élèves sur les chemins de la réussite, c'est un élément clé.

Trappes-en-Yvelines a-t-elle une approche particulière en matière d'éducation ?

René Macron : Ce qui fait la particularité de Trappes-en-Yvelines, c'est une conjonction quasi unique. D'un côté, on a une commune avec des ambitions et des objectifs pour l'éducation, au point de formaliser un projet éducatif de territoire (PEDT) qui va de la crèche jusqu'au post-bac. De l'autre, on a une zone d'éducation prioritaire avec des établissements qui partagent un objectif pédagogique. Bref, deux interlocuteurs qui ne demandent qu'à travailler ensemble !

Comment inscrire durablement la réussite scolaire dans un territoire ?

René Macron : La scolarité commence dès la maternelle, et dans la famille. Une bonne communication entre familles et école est cruciale pour que les parents comprennent mieux ce que font leurs enfants à l'école. Pour faciliter ce contact, les structures municipales et les associations peuvent

intervenir. C'est quelque chose qui se fait à Trappes-en-Yvelines, pour aider les familles à aller vers l'école.



René Macron, directeur académique adjoint de l'Académie de Versailles.

Quelle valeur ajoutée les établissements du secondaire peuvent-ils amener aux élèves ?

René Macron : Les trois collèges et les trois lycées travaillent beaucoup sur l'ouverture culturelle et au monde, à tisser des liens entre eux. Préparation et révisions pour les examens restent fondamentales, à l'instar des semaines intensives de révision organisées par ces établissements.

Quel est le bénéfice pour les élèves ?

René Macron : L'objectif, c'est que les élèves suivent leur scolarité dans les établissements de leur ville et qu'ils réussissent. Et les résultats sont bons : depuis deux ans, le lycée de la Plaine de Neauphle fait partie de ceux qui font réussir tous leurs élèves.





L'impro comme un pro

C'est sur les planches, plus précisément celles de la « patinoire » de l'improvisation théâtrale avec Déclic Théâtre, que Thamzid Mohamad s'illustre. Il découvre le théâtre à l'école Aragon, en CM2. L'année suivante, il intègre le cours d'impro au collège Gagarine, ensuite l'équipe des cadets puis des juniors de Déclic Théâtre, avant d'être accepté dans l'équipe adultes, les Épices. Et c'est une année particulièrement riche en réussites que vient de passer Thamzid : permis, BAFA, BTS en commerce international. Au programme de l'année à venir : un diplôme en marketing commerce et négociations, des ateliers périscolaires d'impro donnés dans les écoles primaires et un projet avec les Épices pour le Jamel Comedy Club...



« La clé de la réussite, c'est la volonté. Il faut donner le meilleur de soi-même en se donnant des règles. »

« Les études sont finalement moins difficiles que le travail », avoue Telma Da Silva qui a reçu une mention très honorable pour sa thèse en juin dernier. Aujourd'hui, à 29 ans, elle est biostatisticienne, un champ scientifique constitué par l'application de la statistique à la biologie et à la médecine. De l'école élémentaire Jean Macé, elle garde un très bon souvenir. « J'aimerais retrouver mon ancien instituteur. Il nous faisait aimer l'école et donnait le goût d'apprendre. » Après le Bac, Telma se retrouve dans une école d'ingénieur au Portugal, un parcours qu'elle achèvera en France en biotechnologie. Pour financer ses études, elle donne des cours de mathématiques, une matière qu'elle affectionne, et consacre également du temps à la danse, au sport et aux copines... Sa thèse n'a pas été pour elle un but en soi, mais un objectif nécessaire pour que son CDD se transforme en CDI. « La clé de la réussite, c'est la volonté. Il faut donner le meilleur de soi-même en se donnant des règles. »

Les soutiens

Problème d'orientation, besoin de soutien scolaire, difficultés familiales ou envie de découvrir des nouveautés, il existe des structures pour répondre à chaque situation.

Espaces jeunes : Actions pédagogiques orientées pour accompagner les 11-17 ans vers la réussite : ateliers, soutien, animations, ouverture... Chaque Espace Jeunes couvre le secteur d'un collège de la ville. Service jeunesse, tél. : 01 30 69 18 55.

Bureau information jeunesse : Orientation, formation, forum, bourses et financements de projets, stages, emplois... Pour les 16-25 ans. Péri Sphère-BIJ, 16 bis rue Gabriel Péri, tél. : 01 30 16 24 99.

Maison des parents : Espace d'échange entre parents, soutenus par des professionnels. Médiation familiale, accompagnement, 11 rue Maurice Thorez, tél. : 01 30 16 27 61.

Portraits de

Brevet en poche pour Nina !

Nina Duterte, 15 ans et jeune lycéenne, ne peut cacher son étonnement. « Je n'imaginais pas qu'il y aurait autant de personnes récompensées. » Pour sa mention au brevet des collèges, elle pensait bien l'obtenir mais la mention très bien a été une bonne surprise. « Je poursuis mes études en économie sociale après avoir fait ma scolarité à l'école Sand et au collège Le Village. » Un parcours où Nina a su trouver les moyens de sa réussite. « Ça c'est bien passé. S'il était à refaire, je le referais », dit-elle sans regret.



La belle volonté d'une thésarde

« Les études sont finalement moins difficiles que le travail », avoue Telma Da Silva qui a reçu une mention très honorable pour sa thèse en juin dernier. Aujourd'hui, à 29 ans, elle est biostatisticienne, un champ scientifique constitué par l'application de la statistique à la biologie et à la médecine. De l'école élémentaire Jean Macé, elle garde un très bon souvenir. « J'aimerais retrouver mon ancien instituteur. Il nous faisait aimer l'école et donnait le goût d'apprendre. » Après le Bac, Telma se retrouve dans une école d'ingénieur au Portugal, un parcours qu'elle achèvera en France en biotechnologie. Pour financer ses études, elle donne des cours de mathématiques, une matière qu'elle affectionne, et consacre également du temps à la danse, au sport et aux copines... Sa thèse n'a pas été pour elle un but en soi, mais un objectif nécessaire pour que son CDD se transforme en CDI. « La clé de la réussite, c'est la volonté. Il faut donner le meilleur de soi-même en se donnant des règles. »

jeunes talents

Abdoulaye, la réussite qui a du style

Pour Abdoulaye Niang, tout est parti d'un professeur qui croit en lui et l'oriente sur la bonne prépa : « J'ai passé un bac STG au lycée de la Plaine de Neauphle, et c'est mon professeur d'arts plastiques, M^{me} Siallély, qui m'a aiguillé vers le concours de la Classe Préparatoire des Arcades, à Issy-les-Moulineaux. » C'est là qu'il apprend à manipuler les logiciels d'illustration qui lui permettront de créer des t-shirts pour un ami chanteur. Ensuite, tout s'enchaîne : il crée sa marque de vêtements Aerowonderful en 2010, deux boutiques parisiennes vendent ses produits, et quand un de ses T-shirts apparaît au Grand Journal de Canal +, les commandes suivent. Une belle réussite pour Abdoulaye, avant même d'avoir obtenu son master de créateur industriel à l'ENSCI !



Entre études et sport, Dounia avale les obstacles

Le 2 000 mètres steeple est une course d'obstacles nécessitant beaucoup de technique et de changements de rythme. Alternant études et sport, Dounia Afalah s'est hissée à 17 ans à la 3^e place du championnat de France cadet dans cette discipline. « C'était mon premier championnat de France. Pour un coup d'essai, je suis satisfaite même si je sais que l'an prochain, en junior, cela sera plus difficile », explique-t-elle. Fraîchement lycéenne, Dounia s'est orientée en ST2S (sciences et technologies de la santé

et du social). « J'aimerais travailler avec des enfants, comme éducatrice sportive. » Au collège Gagarine, repérant son potentiel, un enseignant lui propose de rejoindre l'EASQY, le brillant club d'athlétisme de l'agglomération. Après le cross et les 800 et 1 500 mètres, où elle remporte des titres régionaux et départementaux, Dounia découvre le steeple. « J'ai une plus grande confiance en moi et sais pouvoir mieux m'affirmer encore. Je crois avoir trouvé ma place et m'y sens bien. »

« Je crois avoir trouvé ma place et m'y sens bien. »

Centre de formation aux métiers du bâtiment : Apprentissage pour les 16-25 ans. 13 rue Denis Papin, tél. : 01 30 16 12 28.

Depar : Centre de formation dans les filières du bâtiment, de l'aide à la personne et de la restauration pour les jeunes à partir de 17 ans. Dispositif mis en place par la Fondation d'Auteuil. 13 rue Denis Papin, tél. : 01 30 50 81 93.

École de la 2^e Chance : Dispositif d'insertion et de formation pour des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an sans diplôme ni qualification.

20 rue Roger Hennequin, tél. : 01 30 16 17 07.

CPCV : Organisme de formation et d'insertion. Zone d'activités de Trappes, 20 av. Roger Hennequin, tél. : 01 30 51 20 49.

Mission locale : Accompagnement personnalisé et élaboration d'un projet professionnel pour les 16-25 ans. 4 rue Paul Langevin, tél. : 01 30 66 75 00.

Cité des métiers : Documentation, ateliers, événements et rencontres autour des métiers. Ouvert à tous. 1 rue des Hêtres, tél. : 01 34 82 82 61.

AFT IFTIM : Formations transport, logistique et tourisme pour les jeunes, avant ou après le bac. 4 av. Albert Einstein, tél. : 01 34 94 27 27.

Prolongement de l'autoroute A12

La Ville dépose un recours au Conseil d'État

La disparition du prolongement de l'A12 dans le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) est à l'origine d'un recours auprès du Conseil d'État déposé par la ville de Trappes-en-Yvelines.

S'ajoutant à ceux de l'association « Groupe de Travail A12 par le Vallon du Pommeret » et de la commune de Coignières, le recours déposé auprès du Conseil d'État conteste le décret du 27 décembre 2013 approuvant le nouveau SDRIF sans le prolongement de l'A12 pourtant inscrit depuis 1965.

Il s'appuie sur une erreur de droit commise par l'État et une illégalité entachant le document préparatoire intitulé « Porter à connaissance de l'État » établi par la direction de l'équipement et de l'aménagement de l'Île-de-France. Celui-ci occulte la décision du ministre des Transports du 24 octobre 2006, parue au journal officiel, qui retient du débat public organisé en 2006 le principe d'un prolongement de l'A12 et celui de la requalification de la RN 10 en boulevard urbain de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'aux Essarts-le-Roi.

Dans un courrier à Guy Malandain, maire de Trappes-en-Yvelines, le ministre précisait que « seul un prolongement de l'autoroute A12 sera de nature à répondre aux objectifs assignés au projet, que ce soit pour renforcer la sécurité en séparant les types de trafic ou pour améliorer le cadre de vie en permettant une reconquête urbaine des secteurs traversés par la RN 10 ». Ce qui souligne l'erreur manifeste d'appréciation soutenue par le « Porter à connaissance » qui se borne à affirmer que l'aménagement de la RN 10 permettrait « d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur cet axe d'échange et de pénétration de l'ouest parisien » alors que la décision du ministre prévoit principalement le prolongement de l'A12.



80 000 véhicules
passent quotidiennement
sur la RN10 qui fait
fonction d'autoroute.

RN 10 : PREMIÈRES DÉMOLITIONS...



La plupart des pavillons situés rue de la République ont été construits aux environs des années 1930. Dans le cadre du projet de plateau urbain sur la RN 10, leur démolition a été entamée fin octobre. Les travaux sont programmés en deux phases afin de permettre au service de recherche archéologique de faire des sondages.



Au-delà du paysage urbain, un changement d'image profond et durable



Thomas Urdy, maire adjoint, délégué à l'Urbanisme, l'Environnement et la Qualité de vie.

Depuis 13 ans, l'équipe municipale et ses partenaires (Etat, ANRU, bailleurs, collectivités) ont poursuivi avec détermination le programme de rénovation urbaine pour améliorer les espaces publics et les conditions de logement des habitants. Quel que soit le quartier d'habitation, chaque Trappiste doit pouvoir se sentir bien dans sa ville. *Ainsi c'est une nouvelle histoire de notre ville qui s'écrit.* Pour autant, et c'était notre engagement au moment des élections, il nous faut maintenir les efforts précédemment accomplis pour que Trappes-en-Yvelines devienne, enfin, une ville comme les autres.

Sous l'impulsion de Guy Malandain, de son équipe, des services de la Ville et de l'ensemble des habitants venus participer aux nombreux échanges, tous les projets inscrits dans le contrat ANRU de 2006 ont été réalisés. Seules deux villes en France peuvent s'en prévaloir. Les quartiers des Merisiers, de la plaine de Neauphle, Sand-Pergaud-Verlaine, Macé... ont ainsi pu jouir d'une nouvelle jeunesse.

C'est dans un esprit de continuité que je conçois la délégation qui m'a été confiée. Dès cette année, nous inscrirons comme priorité du prochain contrat de Ville dont la signature aura lieu en juin 2015, *la réhabilitation du quartier Camus, de la Cité nouvelle et du square Védrines* ainsi que nous nous étions engagés à le faire.

La rénovation des équipements sportifs, scolaires, associatifs et culturels ne sera pas oubliée. Cet effort de rénovation s'accompagne nécessairement d'une bonne gestion urbaine de proximité ; chaque semaine, les services de la Ville vont au contact des bailleurs afin de repérer les points de vigilance et apporter un soutien à tous les acteurs de notre rénovation.

Nous devons parallèlement continuer à encourager les parcours résidentiels. C'est en ce sens que nous avons lancé cette année, en partenariat avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la 2^e tranche de la ZAC de l'Aérostas. Ce quartier symbolisera à terme le confluent des différents quartiers d'une ville nouvelle. Sur l'ensemble de la Ville, 50 % des logements en accession ont été achetés par les Trappistes. *La sécurité et le bien-vivre des habitants ont été renforcés par la résidentialisation.* Afin de garantir un centre-ville fort, la Ville se concentre sur trois axes principaux : accompagner les nouveaux projets de constructions privées grâce à notre Plan Local de l'Urbanisme, développer l'attractivité commerciale et créer une respiration verte. Sur ce dernier point, dès l'année prochaine, un parc à côté de l'hôtel de ville sera créé afin de permettre de bénéficier d'un meilleur cadre de vie.

Notons enfin que la force de notre Ville réside dans son projet global. Son passé apaisé par les premiers travaux de rénovation. Et son futur qui se dessine dès à présent par la conception d'un quartier situé sur les terrains RFF entre Trappes-en-Yvelines et Montigny-le-Bretonneux, première opération d'intérêt national des Yvelines en partenariat avec l'Établissement Public Paris-Saclay ou encore l'enfouissement de la RN10 et l'aménagement des abords de la base de loisirs.

Dans notre Ville, chaque rue compte. De la nouvelle rue Boris Vian à la future Allée du Théâtre, les projets se poursuivront avec dynamisme sur l'ensemble du mandat.



Coopération internationale

Un projet de désenclavement en partenariat

Depuis plusieurs années la Ville s'est engagée dans le co-développement, un mode de coopération avec des pays du Sud. Fin 2013, le projet de désenclavement d'un territoire au Congo a été lancé.

Après un appel à projets diffusé par la Ville auprès des associations locales, le jury a retenu le projet de Soleil du monde. Novembre 2013, une convention¹ avec l'association, la Ville et le Comité de Jumelage, qui prend en charge les projets de co-développement, était signée pour le désenclavement de la zone Indjolo, dans le territoire de Monkoto (République Démocratique du Congo). Sur ce site, les infrastructures routières sont quasi inexistantes.



SOIRÉE SOLIDAIRE POUR LE DÉSENCLAVEMENT D'INDJOLO

Vendredi 19 décembre à 18h30

Maison La Boissière, 28 rue du Centre

Renseignements : Comité de jumelage au 01 30 62 37 76 ou 06 62 53 87 88.

La voie fluviale reste la seule alternative pour assurer le déplacement des biens et des personnes. Afin d'ouvrir l'accès au fleuve à un peu plus de 5 000 habitants regroupés dans treize villages, la construction d'une route de 4 kilomètres est nécessaire. « Nous avons fait appel à la main d'œuvre locale. Plus d'une centaine de personnes sera ainsi employées. Le choix de matériaux écologiques participe à des méthodes de mises en œuvre innovantes. Ce projet² génère ainsi un impact économique, sociétal et environnemental positif et durable », assure Mathieu Botolo, président de Soleil du monde. Enfin, ce projet de co-développement favorisera un échange culturel entre notre ville et le territoire de Monkoto. Les travaux ont débuté en début d'année pour une durée de trois ans.



Mathieu Botolo sur le tracé de la future route.

1 : La Ville finance la moitié du projet de désenclavement estimé à près de 60 000 €. Le Conseil général vient en aide pour la création du quai d'embarcation.

2 : Le projet comporte la création d'une route et d'un quai d'embarquement ainsi que la production de combustible biomasse à partir du bambou pour lutter contre la déforestation.





Allocations familiales : information

La Caf passe au 100% rendez-vous

C'est avec une nouveauté de taille que l'antenne de la Caf a accueilli ses allocataires début novembre, après six mois de fermeture suite à un important dégâts des eaux.



L'accueil de la Caf se fait désormais uniquement sur rendez-vous¹. Cette disposition, qui se met en place dans l'ensemble du département, vise à mieux répondre aux besoins et attentes des usagers. Le rendez-vous, supprimant l'attente, permet un accueil et un entretien personnalisé avec un conseiller. « Nous nous adaptons aux situations des familles qui se compliquent et qui nécessitent des entretiens plus longs et préparés. Le rendez-vous permet une meilleure qualité de service », assure M^{me} Dassonville, responsable d'antenne.

Une borne interactive Caf sera installée en mairie² afin de compléter cette nouvelle disposition. Elle donnera l'accès au dossier allocataire pour un suivi, permettra l'édition d'une attestation et une estimation des droits.

Une nouvelle offre de services en ligne est également proposée afin de gagner du temps et éviter les déplacements. Les démarches en ligne seront traitées « en une semaine maximum », garantit la Caf. Autre nouveauté, le téléchargement d'une application mobile Caf. Mon compte sur le site caf.fr en flashant directement le QR Code avec votre mobile. Fin 2013, 6 707 trappistes étaient allocataires, soit 20 113 personnes couvertes.

1 : Prendre rendez-vous au 0 810 25 78 10, du lundi au vendredi de 9h à 16h, ou sur le site Caf.fr (espace Ma Caf). Les rendez-vous ont lieu uniquement le lundi et le mardi.

2 : La borne sera accessible aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

caf.fr
attestations,
paiements,
droits,
démarches...



ÂGE ET MÉMOIRE

Les rencontres autour de la santé ont repris leur cycle en novembre. Après la santé de la femme, « âge et mémoire » sera le prochain thème. Une rencontre avec le Dr Segal, du Secours populaire, pour dissiper les malentendus entre ce qui ressort de la capacité de mémorisation selon les âges et les différentes maladies cérébrales. **Judi 27 janvier, de 13h30 à 15h30, centre socioculturel des Merisiers.**



Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

Ne pas augmenter les impôts ni notre endettement, maintenir un service public de qualité avec des tarifs adaptés, assurer l'entretien et la maintenance de nos équipements, voilà de nombreuses années que ces principes guident la préparation budgétaire que nous menons tous les ans à cette époque ; et ce en réaffirmant nos priorités : l'enfance, la jeunesse et l'éducation ; tout en continuant à investir pour l'avenir de notre ville, plus accueillante, plus digne, plus belle, pour les trappistes et tous ceux qui souhaitent venir y habiter. C'est ainsi que se côtoient, dans l'élaboration budgétaire la reconstruction de l'école Curie, des aménagements pour les enfants et les jeunes, sans oublier le secteur sportif et nos associations. Mais le budget de notre ville s'inscrit dans un contexte difficile et nous n'avons pas la maîtrise de toutes nos recettes. Qu'en sera-t-il des différentes dotations qui constituent une part importante de nos ressources financières ? Les différentes collectivités territoriales partenaires resserrent leurs budgets et font face à des charges accrues en raison de la situation économique. Néanmoins nous resterons vigilants afin de maintenir l'ensemble des services existants à la population. Nous sommes inquiets des premières propositions de la communauté d'agglomération dans le cadre de la discussion du nouveau pacte financier avec les communes, qui fixe les dotations qui leurs sont attribuées. Nous ne pourrions pas accepter que la baisse des enveloppes dudit pacte ne tienne pas compte de la situation socio-économique de la Ville et aboutisse à une répartition qui défavoriserait notre commune, dans une agglomération où les disparités de revenus par habitant sont importantes. Si nous pouvons nous réjouir du fait que l'Etat ait décidé - sur des critères objectifs - de maintenir Trappes-en-Yvelines dans la liste des communes qui bénéficieront d'un contrat de ville et des financements liés, nous ne comprendrions pas que l'agglomération n'intègre pas ces mêmes critères dans l'élaboration du pacte financier de la CASQY et la fixation des enveloppes de solidarité entre les communes. L'engagement de l'Etat, de la Région et du Département aux cotés de la ville de Trappes-en-Yvelines pour améliorer la cohésion sociale, le cadre de vie et la rénovation urbaine, le développement de l'activité économique et de l'emploi dans notre commune doit être accompagné par la CASQY à la hauteur de ses responsabilités, au-delà de tout esprit partisan.

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWA THIAM, PHILIPPE GUEROUIT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, BENOIT HAMON, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAI, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, GÉRALD MONNIOT, SYLVESTRA AVODE, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA.

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Nous l'avons souvent dit durant la campagne des élections municipales : les impôts locaux sont beaucoup trop lourds à Trappes. Sensiblement plus élevés que ceux des communes voisines, ils sont un fardeau supplémentaire que les trappistes doivent porter dans un contexte économique déjà difficile pour tout le monde, et avec un gouvernement qui ne cesse d'alourdir la pression fiscale sur tous les français.

Pour cette raison, et dans le cadre du débat sur le budget municipal 2015, nous avons formulé à nouveau notre proposition d'une baisse de 10% des impôts locaux à Trappes. Cette proposition est réaliste : le coût de cette mesure est équivalent à celui de la réforme des rythmes scolaires dans notre ville, ou encore à une baisse de 3% seulement de la dépense municipale ! Cette proposition a l'avantage d'avoir un effet immédiat sur le pouvoir d'achat des trappistes, tout comme elle peut obliger la municipalité à être plus soucieuse de l'argent public : chaque euro dépensé doit être utile pour tous les trappistes, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Nous proposons ainsi de lier cet effort pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens à une meilleure gestion des deniers publics.

Ce n'est malheureusement pas ce qui se profile pour le budget municipal 2015 : le projet de la majorité ne prévoit ni baisse d'impôts, ni baisse de l'endettement, ni investissement sur ce qui est prioritaire pour les trappistes : la réussite scolaire et l'emploi. C'est donc un budget pour rien, sans intérêt pour le quotidien des trappistes, dans la continuité d'une politique municipale qui n'a plus ni la vision ni le sens des priorités. Pourtant, notre ville bénéficie de davantage de marges de manœuvres financières qu'une commune de taille comparable, en raison du niveau des dotations reçues, notamment de solidarité. Il est dommage que les trappistes n'en profitent pas.

Une baisse concrète et tangible des taxes foncières et des taxes d'habitation serait un investissement salutaire, tout à fait réalisable en l'état des finances de la Ville. Nous soumettrons à nouveau cette proposition au conseil municipal, en espérant que l'intérêt des trappistes l'emporte sur l'esprit partisan et que cette proposition pourra être débattue, chiffres à l'appui, à un moment où les feuilles d'imposition n'ont jamais été aussi élevées.

OTHMAN NASROU, FABRICE LACAN, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

La démocratie est en danger quand les choix de ceux qui nous représentent s'éloignent des préoccupations et des difficultés de l'ensemble de nos concitoyens, particulièrement des plus modestes.

Chaque Trappiste vit tous les jours le poids des décisions gouvernementales, parfois sans forcément s'en apercevoir. Les baisses de dotation aux collectivités territoriales, alors que les besoins sont plus importants. Les nouvelles charges financières qu'elles assument correspondant à des décisions où l'éthique républicaine est de moins en moins respectée...

La Communauté d'agglomération dans laquelle nous nous retrouverons, alors que vous avez été si peu informés à ce sujet, consultés, associés, s'inscrit dans cette logique. De manière précipitée, sans préciser les contenus de cette future communauté de vie, ses compétences, les moyens qui lui permettront d'assumer ses responsabilités, des décisions d'une si grande importance, sont prises de manière arbitraire.

L'objectif de telles décisions est sans cesse d'éloigner les pouvoirs de décision du citoyen pour laisser les mains libres à ceux qui exercent le véritable pouvoir : les financiers !

De trop nombreux Trappistes sont privés du droit à un travail pour qu'ils puissent satisfaire aux besoins de leurs familles, sont dans des situations précaires. Pendant que des records de dividendes sont versés aux actionnaires du CAC40, des milliards d'exonérations fiscales sont accordés à ces mêmes entreprises.

Pour faire face au fatalisme que les gouvernements successifs ont installés, nous devons agir, d'autres possibles existent, il n'y a jamais eu autant de richesses, il s'agit de choix politiques.

La démocratie est en danger car la démocratie de proximité recule. Unissons nos efforts pour respecter la dignité de chaque Trappiste, pour lutter contre tous les extrémismes, pour répondre à la volonté de mieux vivre tous ensemble.

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.



Séances des 30 septembre et 21 octobre 2014

Reconstruction du groupe scolaire Irène Joliot-Curie : projet important du mandat municipal

L'offre de places en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) est complétée par le dispositif d'aide municipale pour la garde du jeune enfant (Amage). Les critères d'attribution sont adoptés.

Le Contrat social de territoire 2014 est approuvé. Il comporte cinq axes : développer les actions de prévention et d'insertion auprès des publics fragilisés ; rompre l'isolement et lutter contre la précarisation ; renforcer l'accompagnement et l'exercice de la fonction parentale ; favoriser l'appropriation du logement et du cadre de vie ; favoriser l'accès aux soins des plus démunis.

La convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé dans le cadre des actions de prévention et de promotion de la santé pour 2014 est approuvée.

Le groupe scolaire Irène Joliot-Curie doit faire l'objet d'une reconstruction. La première opération concerne l'école élémentaire. Le marché de maîtrise d'œuvre est lancé pour choisir l'architecte.

L'aménagement de l'allée du Théâtre comporte des travaux de voiries, d'éclairage public, d'espace vert et d'installation d'une aire de jeux. Le marché de travaux est adopté.

L'association AIDES mène une action de prévention et de dépistage du virus du sida à Trappes-en-Yvelines. Une subvention de 1 000 € lui est attribuée.

L'association Fedde Aamadou Hampaate Bâ conduit différentes actions : « Paroles d'habitants », ateliers sociolinguistiques et projet de chantier de solidarité internationale. Une subvention de 3 000 € lui est attribuée.

Madame Breugnot a annoncé sa désolidarisation du groupe « Trappes Citoyens » lors de la séance du 21 octobre 2014.

Pour les autres décisions du Conseil municipal : www.ville-trappes.fr

**Les prochaines séances auront lieu mardi 16 décembre 2014
et mardi 9 janvier 2015 à 19h.**

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.
Nous vous invitons à assister à ses délibérations.



OCTOBRE / NOVEMBRE 2014 NAISSANCES

Lalaïcha Traore, Tyron Vildeuil, Shaina Prasath, Youssef Chmanti-Houari, Sotheary Traoré, Jowayriyah Adbellaoui, Maylis Amour, Almila Oztemir, Jibril Mandhouj, Orlane Bassoumba, Aïssé-Sira Doukara, Arkam Sai Ali, Ahmed Yahiatene, Naïla Debza, Kahil Mendy, Emeline Johnson-Ansah, Thyméo Rigelo, Marwa Afalah, Handouch Assia, Eva Fossato, Kebbi Idris, Kais Boudjemaa, Mariam Sarambounou, Isamaïl Konaté, Tedy Thibault, Imene Diffallah, Imane Bououf, Shahin Mandhouj, Maymouna Traoré Deme, Samuel Boyoko-Ndjoli, Raphaël Mellier, Amine Boudjemaa, Samba Diabate, Ayden Harrison, Rayan Mehenni, Khamissa Sidibe, Ismaïl Bekhouch, Aliyah Ibka, Adel Toinette, Jenâ Maknatt, Dania Fettah, Eva Moreau, Francis Phok.

MARIAGES

Morwane Chaibni et Anissa Boutouil
Mohammed Seghiri et Sabrina Benguega
Yassin Bouhajari et Laïla Chhab
Karim Bouih et Ahlam El Hasnaoui
Yaya Keita et Aïssata Kone

DÉCÈS

Fatima Belabed, Charlette Roche,
Mostafa Zerhdy, Ioana Paun.



CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Plusieurs concessions du cimetière du Village ne sont plus entretenues par les familles. Conformément au Code général des collectivités territoriales, une procédure est engagée pour le bon ordre et la décence du cimetière.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le 3 décembre 2014 à 9h. Les héritiers du concessionnaire

ou les personnes chargées de l'entretien sont invités à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé. La liste des concessions visées par cette procédure est consultable à l'entrée du cimetière, sur les panneaux d'affichage et le registre de la mairie.

OFFRES DE JOBS ÉTUDIANTS

Le Bureau information jeunesse (Bij) affiche en permanence des offres de jobs étudiants : garde d'enfants, aide à la personne, grande distribution... Vous pouvez également trouver de l'aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation et à la préparation d'entretien d'embauche. Péri-Sphère : 16 bis rue Gabriel Péri (tél. : 01 30 16 24 99).

ERRATUM

Il concerne des indications page 5 du magazine municipal n° 126. Les tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires sont calculés selon le quotient familial : entre 0,18 et 6 € pour la restauration et entre 0,23 et 4,20 € pour l'accueil du soir.



RÉCEPTION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Samedi 4 octobre, la cérémonie de la remise de diplômes aux médaillés du travail a été l'occasion de mettre de nombreuses années de travail à l'honneur. La promotion de juillet 2014 comptait 29 récipiendaires.

Argent (20 ans) : El Hassane Boushaba, Hapsatou Deme, Josyane Drouot, Fatma Krimi, Thierry Mathonnière, Ali Messaoud, Ahmed Ouadi, Amelorpavanadin Rayer, Jude-Alix Silota, Boye Tamega, Anthony Thuon.

Vermeil (30 ans) : Sadia André, Corinne Fayolle, Christel Finociety, Albert Houeto, Sylvain Jourdan, Didier Misaine, Boye Tamega.

Or (35 ans) : Maria Da Gloria Dias, Gilles Grasset, Didier Misaine, Boye Tamega, Corinne Verite.

Grand Or (40 ans) : Françoise Bailleux, Patrick Brejaud, Zuhtu Koze, Martine Le Faucheur, Didier Neant, Michel Raimond, Bouzian Taherre, Haci Uslu, Jacqueline Vignolles.





QUOTIENT FAMILIAL 2015

Il doit être calculé avant la fin de l'année. Afin d'éviter la file d'attente, un accueil sera dédié à la réception et la vérification des documents nécessaires (vous trouverez la liste des documents sur l'espace « mes enfants » sur le site de la ville). Le quotient familial sera ensuite expédié par courrier aux familles.

LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLES

Sur le nouveau portail Familles, vous pouvez consulter votre compte, modifier vos coordonnées, inscrire vos enfants à la restauration scolaire et aux activités municipales, payer vos factures, accéder aux informations pratiques et calculer le coût des prestations. Attention, si vous vous inscrivez en ligne, vous devez également effectuer le paiement en ligne. Portail famille, depuis le site de la ville www.trappes.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du jeudi 15 janvier au samedi 21 février, des agents recenseurs se présenteront à certains domiciles munis d'une carte de l'Insee nominative avec photo. Ce recensement est une obligation légale. À partir de cette année, vous pouvez choisir de remplir les documents en ligne. Ces données serviront à connaître la population, ses besoins (transport, éducation, santé...) et à déterminer les dotations de l'État pour la commune et le nombre de conseillers municipaux.

DÉCHETTERIE MOBILE ET DÉCHETS VERTS



Les samedis 22 novembre, 6 et 20 décembre, 3, 17 et 31 janvier, de 9h à 17h, la déchetterie mobile sera sur le parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Son accès est gratuit, les usagers devant se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les déchets verts, dont le dernier ramassage au porte-à-porte a lieu le 4 décembre, seront à déposer à la déchetterie.

NOCES D'OR DE M. ET M^{ME} POUPLET

Tout c'est passé lors du mariage d'une cousine de Michel Pouplet. Ce jour de novembre 1963, il rencontre Raymonde et lui promet le mariage. Un an après, le 21 novembre 1964, ils se marient. Trois années plus tard, à la recherche d'un logement, le couple emménage au square Jean Macé avec Nicolas, leur premier enfant. La famille s'agrandira avec la naissance de Corinne et Emmanuel. Après avoir quitté Trappes quelques années, ils reviennent en 2005, rue du Chemin de Paris, pour retrouver leur ville et leurs amis. Aujourd'hui, ils sont tous deux retraités après avoir exercé respectivement, lui le métier de carrossier, elle celui de comptable. Michel et Raymonde partagent désormais leur temps entre des associations caritatives, des activités sportives, le jardinage, leurs cinq petits-enfants et Arthur, leur arrière petit-fils.



LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1 place de la République
78190 TRAPPES-EN-YVELINES
Tél. : 01 30 69 17 00
Fax : 01 30 69 02 33
Site internet :
www.trappes-en-yvelines.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi de 14h à 19h30.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
Le service logement est fermé le vendredi.
Le service urbanisme est fermé tous les matins.

RDV DES ÉLUS

M. le Maire, MM. et M^{mes} les Adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous. Demande par courrier.
M^{me} la Conseillère générale sur rendez-vous. Demande par courrier.
Pour tout courrier :
Hôtel de ville / 1 place de la République / 78190 Trappes-en-Yvelines

Permanence de M. Benoit Hamon, Député, sur rendez-vous.
Accueil tous les jours, 2 rue Carnot, de 9h30 à 18h30 - 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous de 14h à 17h30 (Tél. : 06 73 30 36 45).

AGENDA

EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

À TRAPPES-EN-YVELINES

COUP DE CŒUR

Chœurs de Cordoue
Souad Massi et Eric Fernandez

La chanteuse Souad Massi et le guitariste Eric Fernandez font renaître Cordoue la tolérante de l'Espagne médiévale, lorsque les cultures et les religions cohabitaient en toute intelligence, dans un esprit de dialogue, de paix et d'enrichissement mutuel. Ce duo exceptionnel, accompagné de trois musiciens et d'une danseuse de flamenco, crée un univers inspiré de diverses musiques traditionnelles totalement ancré dans notre monde contemporain. Entre flamenco et mélodies arabes, ce spectacle est une ode à la tolérance.

Samedi 6 décembre - 20h30 - La Merise.
Renseignements et réservations :
01 30 13 98 51



➤ **mercredi 17 décembre - 14h30 et 19h30**
DANSE HIP HOP
Black Blanc Beur / B3 Juniors (Paradoxe)
La Merise

➤ **vendredi 19 décembre - 18h30**
COOPÉRATION INTERNATIONALE
Solidarité avec des villages du Congo
Salle La Boissière

LA MERISE

dimanche 11 janvier - 16h
Pokemon Crew (spectacle hip hop dès 9 ans)

samedi 24 janvier - 20h30
Les Sorcières (théâtre et marionnettes dès 8 ans)

vendredi 30 janvier - 20h30
Cirque acrobatique (dès 8 ans)

GALERIE LE CORBUSIER

du mercredi 21 janvier au samedi 11 février
« **Rencontre** », exposition des élèves adultes des ateliers d'arts plastiques Henri Matisse.

➤ **samedi 29 novembre - 20h**

BASKET (NATIONALE 3)

Trappes / Bobigny

Complexe sportif Paul Mahier

➤ **dimanche 30 novembre - 16h**

CIRQUE

Cirque national de Chine (Alice in China)

La Merise

➤ **mercredi 3 décembre - 14h30**

THÉÂTRE (DÈS 6 ANS)

L'Alpha-bête, Cie Les Nouveaux Nez

La Merise

➤ **dimanche 7 décembre - 15h**

FOOTBALL (PROMOTION D'HONNEUR)

Trappes / Paris

Stade Gilbert Chansac

➤ **vendredi 12 décembre - 18h**

PETITE ENFANCE

Noël des crèches

Hôtel de ville

➤ **samedi 13 décembre - 18h**

LES SOLISTES DE LA VILLEDIEU

Concert Schubert

École de musique et de danse

➤ **dimanche 14 décembre - 16h**

CIRQUE (DÈS 6 ANS)

Cirque du Cambodge (Éclipse)

La Merise

➤ **mercredi 17 décembre - 12h30**

RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Banquet de l'amitié

Salle Jean-Baptiste Clément

Premiers rendez-vous en 2015

BASKET (Complexe sportif Mahier)

samedi 10 janvier - 20h : Trappes / Poissy

FOOTBALL (Stade Chansac)

dimanche 18 janvier - 15h

Trappes / Pontoise

dimanche 25 janvier - 15h

Trappes / Chanteloup Les Vignes